

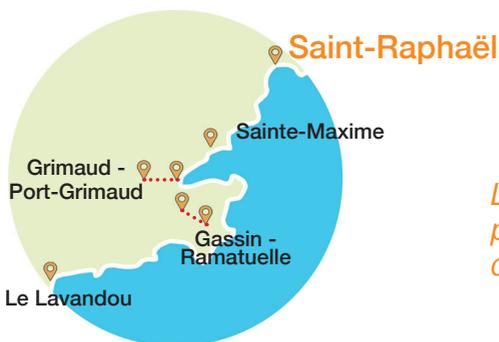
Les Petits Trains du Golfe

Découvrez Saint-Raphaël

Offres Groupe 2020



Saint-Raphaël



3,50€
par personne

La Cité de l'Archange vous attend pour vous dévoiler ses secrets au cours d'un circuit de 30 minutes !

Saint-Raphaël, ville posée sur l'eau, connaît une histoire riche en rebondissements. Le Petit Train vous guidera sur ses chemins historiques et le long de son port. Très liée à la mer, la belle cité fût depuis l'époque romaine un point de passage stratégique du commerce maritime. Voyager dans Saint-Raphaël, c'est voyager dans le temps : de la domination romaine au débarquement de Provence en passant par les invasions barbares et l'arrivée de Napoléon en 1799 sur le continent, la ville a une histoire foisonnante. Laissez le Petit Train vous la raconter !



Nos engagements



Tous les circuits sont accompagnés de commentaires audio-scénarisés



Les trains sont vitrés durant les saisons fraîches



Les trains disposent de 60 places assises dans le sens de la marche



Les trains sont accessibles aux personnes à mobilité réduite sur réservation



Les trains respectent la norme environnementale Euro 6C



NOS
EXCURSIONS

À LA

DEMI-
JOURNÉE

Saint-Raphaël



Humour et coquillages

10€
par personne

Demi-journée - Groupe de 10 à 60 personnes - Disponible toute l'année

La ville de Saint-Raphaël est une cité balnéaire entre Mer Méditerranée et Massif de l'Estérel. Elle témoigne d'un riche patrimoine historique et architectural allant de l'époque romaine aux débarquements de Provence.

Vous commencerez cette demi-journée par le circuit commenté du Petit Train, il parcourra notamment une partie du « quartier de la ville » qui entoure l'église San Rafeu et sa tour de guet.

Ensuite le Musée Louis de Funès vous accueillera pour profiter d'une immersion dans la vie et l'œuvre du génie comique. Saviez-vous que Louis de Funès était un excellent pianiste, au point qu'il en ait fait son métier au début de sa vie ? Une des facettes méconnues que vous révélera ce temple dédié au comédien. Louis de Funès sera également présent grâce à des téléphones disséminés un peu partout, ainsi vous pourrez retrouver sa voix nous contant des anecdotes sur sa vie et son travail.

Nul doute que votre sortie se terminera avec le sourire !



Le prix comprend : La balade en Petit Train • L'entrée au musée Louis de Funès

Saint-Raphaël



© OTSR

Joyau d'azur

12€
par personne

Demi-journée - Groupe de 10 à 60 personnes - Disponible toute l'année

Saint-Raphaël est une des plus anciennes stations balnéaires de la Côte. Venez parcourir les ruelles étroites de la vieille ville, puis du haut de la tour de guet jouir du superbe panorama sur la baie !

Vous commencerez cette demi-journée par le circuit commenté du Petit Train. Il vous fera découvrir une partie de la vieille ville. Cette balade vous contera de nombreuses légendes et vous dévoilera les secrets de la cité de l'Archange.

Puis, vous partirez en visite guidée à la découverte de la ville et de son magnifique patrimoine architectural. Durant cette balade dans la vieille ville, nous vous proposons un formidable voyage dans le temps. Depuis l'âge d'or de l'Empire Romain, en passant par le Moyen Âge et la Renaissance jusqu'aux débarquements de Provence, vous découvrirez que Saint-Raphaël est l'écrin d'un pan entier de notre Histoire.



© L.SALEMI



Le prix comprend : La balade en Petit Train • La visite guidée de Saint-Raphaël



NOS
EXCURSIONS
À LA
JOURNÉE

Saint-Raphaël



© M. ANGOT

Éclats d'azur et de rire

35€
par personne

Journée - Groupe de 10 à 60 personnes - Disponible toute l'année

Saint-Raphaël est une jolie cité balnéaire posée sur les bords de la Méditerranée et nichée au creux du massif de l'Estérel. Traversant les siècles, elle possède un riche patrimoine historique et architectural.

Vous commencerez cette journée par le circuit commenté du Petit Train. Il vous fera visiter le petit port de plaisance, les vieux quartiers de la ville qui entourent l'église San Rafeu et sa tour de guet. Cette balade vous plongera dans l'univers artistique du XXe siècle étant donné que la ville fût une destination privilégiée pour nombre d'écrivains et de peintres.

Vous déjeunerez des spécialités provençales au bord de l'eau.

Puis, le musée Louis de Funès vous accueillera pour profiter d'une immersion dans la vie et l'œuvre du génie comique. Vous déambulerez au cœur des documents rares de l'INA, des collections Gaumont, des photographies et dessins personnels de l'acteur.

Une journée pour faire le plein de bonne humeur !



Le prix comprend : La balade en Petit Train • L'entrée au musée Louis de Funès • Le déjeuner avec entrée, plat, dessert, café et boissons

Saint-Raphaël & Estérel



© L.SALEMI

Au fil des calanques

49€
par personne

Journée - Groupe de 10 à 60 personnes - Disponible d'avril à octobre

Le patrimoine naturel de Saint-Raphaël regorge de sublimes criques et calanques. Quand les roches rouges du massif de l'Estérel rencontrent le turquoise de la Méditerranée, les paysages sont à couper le souffle !

Découvrez la cité de l'Archange autrement à bord du Petit Train ! Au cours de ce circuit, vous parcourrez les principaux attraits du centre-ville en passant par les vieux quartiers, la basilique, le vieux port et le port Santa Lucia. Vous découvrirez toutes les facettes de cette sublime ville côtière.

La visite sera suivie d'un temps libre durant lequel vous pourrez approfondir la découverte de la ville et faire quelques achats souvenirs.

Le déjeuner typiquement provençal vous sera servi au bord de l'eau.

Puis vous embarquerez en bateau pour visiter les charmantes criques et calanques. Lors de cette promenade côtière le long des roches vous admirerez les contrastes saisissants entre le rouge feu de l'Estérel et le bleu turquoise de la Méditerranée.



© OTSR

© G.DERIVIERE



Le prix comprend : La balade en Petit Train • La balade en bateau • Le déjeuner avec entrée, plat, dessert, café et boissons

Une envie particulière pour vos groupes ?

Au fil du temps et de nos partenariats, nous avons développé un solide réseau de prestataires touristiques. Aussi, c'est avec plaisir que nous vous proposons d'enrichir nos offres à la demande.

Vous souhaitez faire une journée ou une demi-journée sur mesure ?

En tant que professionnel du tourisme, nous avons à coeur de mettre toujours à votre disposition les moyens de concrétiser vos envies. Ainsi, nous proposons un service de création de journées et demi-journées à la demande.

Si, par exemple, vous désirez une visite axée sur le terroir, nous disposons d'un large choix de prestataires dans notre région. Notre guide se fera une joie de vous accompagner dans diverses visites de cave viticole, de conserverie fine de produits provençaux ou encore d'une chocolaterie locale.

Vous recherchez une offre plus complète qui comprend plusieurs journées et un hébergement ?

Vous avez pour projet de faire découvrir plusieurs coins de la côte varoise à vos voyageurs et vous êtes à la recherche d'hébergement ? Nous sommes là pour vous aiguiller.

Ensemble, nous établissons un projet touristique en fonction de votre plan de route et de vos impératifs. Puis, nous vous mettons en relation avec des hébergeurs susceptibles d'accueillir votre groupe. Bien sûr, ils sont choisis pour répondre au mieux à vos critères de qualité.

Enfin, nous n'avons plus qu'à organiser vos sorties. Comme présentées dans le catalogue, elles se déclinent en journées et demi-journées et comportent plusieurs activités qui peuvent varier selon vos demandes et vos attentes.

Notre objectif sera toujours de vous apporter un service de qualité pour vous faire pleinement apprécier notre si belle région.

Votre groupe n'a pas prévu de moyen de locomotion ?

Depuis l'année dernière la société des Petits Trains du Golfe est en partenariat avec un prestataire VTC. Les véhicules peuvent accueillir jusqu'à huit personnes en plus du chauffeur. Ainsi, selon la taille de votre groupe, nous proposons d'assurer vos déplacements entre votre lieu d'hébergement et votre lieu de sortie, mais aussi entre les lieux d'activités tout au long de la journée. Le prix de cette prestation s'ajoute au prix de la journée ou demi-journée.

Cependant, ce service peut être rendu seul ; si vous avez déjà prévu vos sorties et qu'il vous faut seulement un moyen de locomotion, nous pouvons répondre à votre demande.

Nos conditions générales de ventes

Article 1er : Préambule

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations entre la société, Les Petits Trains du Golfe, organisme local de tourisme prévu à l'article L211-1 (II) du code du tourisme et ses clients. Ces conditions de vente s'inscrivent dans le strict respect de la réglementation en vigueur et s'appliquent à toute réservation effectuée à compter du 1er décembre 2019. Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales et particulières de vente et en avoir accepté les termes en signant la réservation proposée par Les Petits Trains du Golfe et qui forme, avec les présentes conditions générales de vente, le Contrat, tel que ce terme est défini à l'article 2 ci-après.

Article 2 : Définitions

Vendeur : désigne Les Petits Trains du Golfe, qui propose à la vente des prestations touristiques sur sa zone géographique d'intervention du département du Var.

Client : désigne la personne qui réserve une prestation touristique, étant entendu que le Client peut ne pas être le bénéficiaire ou participant de la prestation touristique.

Partenaire : désigne toute personne organisatrice de la prestation touristique vendue par le Vendeur au Client.

Contrat : désigne l'ensemble des engagements réciproques pris par le Vendeur, d'une part, et par le Client, d'autre part, et portant sur la réservation ou l'achat d'une prestation touristique. Le Contrat est composé des conditions générales de vente applicables à tous les opérateurs de tourisme, des conditions particulières de vente applicables au Vendeur et des conditions de réservation propres à la prestation touristique sélectionnée par le Client.

Prestation touristique : désigne (I) un service touristique ou (II) un forfait touristique définis à l'article L211-2 du code du tourisme.

Canal de distribution : désigne le moyen par lequel le Vendeur propose au Client de réserver une prestation touristique (téléphone, site internet, accueil physique etc.)

Site : désigne le ou les sites internet du Vendeur dont ceux figurant à l'adresse: www.lespetitstrainsdugolfe.com

Article 3 : Informations préalables

3.1 – PORTÉE

Les informations descriptives relatives à la prestation touristique proposée par le Vendeur et figurant sur le Site ou sur le catalogue remis au Client par le Vendeur constituent l'information préalable ou précontractuelle faite au Client au sens donné par l'article L. 211-8 du code du tourisme. Les éléments de cette information préalable dont la liste figure à l'article R211-4 du code du tourisme

engagent le Vendeur.

3.2 - MODIFICATIONS

Le Vendeur se réserve toutefois le droit d'apporter des modifications à ces éléments de l'information préalable dans la mesure où ces modifications sont apportées au Client par écrit et avant la conclusion du Contrat, dans les conditions prévues par les articles R211-5 et L211-9 du code du tourisme.

3.3 - PRIX

Le prix de la Prestation touristique, affiché sur le Site ou sur le catalogue et remis par le Vendeur au Client, est celui en vigueur au moment de la consultation par le Client. Il correspond au prix de la prestation touristique, toutes taxes comprises (TTC). Dans certains cas, des frais supplémentaires dont le détail et les conditions d'application figurent dans l'information préalable pourront être perçus par le Vendeur lors de la réservation (par exemple si le client souhaite bénéficier d'un service en plus comme le transport). Les modalités de paiement de ce prix seront communiquées lors de la prise de renseignement préalable à la réservation.

3.4 – PRIX DÉFINITIF

Le prix définitif TTC de la prestation touristique et incluant tous les frais est indiqué au Client avant la formation définitive du Contrat.

Article 4 : Responsabilité du Client

Il appartient au Client de vérifier que les informations personnelles qu'il fournit lors de la réservation ou à tout autre moment, sont exactes et complètes. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas les informations dans le délai indiqué, il incombe au Client de contacter le Vendeur sans délai. En outre, et pour le bon suivi de son dossier, le Client doit informer le Vendeur le plus rapidement possible de toute modification des informations personnelles qu'il a fournies au Vendeur.

Article 5 : Révision du prix

Le prix de la Prestation touristique ne pourra être modifié par le Vendeur après la formation du devis/ Contrat, sauf dans les cas limitativement prévus par l'article L211-12 du code du tourisme et au plus tard 15 jours avant le début de la Prestation touristique. A cet égard, les éléments de réservation font figurer les paramètres de la possible révision du prix et de quelle manière la révision du prix peut être calculée en fonction des dits paramètres.

Article 6 : Responsabilité du Vendeur

Conformément à l'article L211-16 du code du tourisme, le Vendeur est responsable de plein droit à l'égard du Client de la prestation touristique de l'exécution des services prévus par le Contrat. Toutefois le Vendeur peut s'exonérer de tout ou une partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est :

- Soit imputable au Client,
- Soit imputable à un tiers étranger à la fourniture

Nos conditions générales de ventes (suite)

des services ou un prestataire compris dans le contrat

- Soit dû à des circonstances exceptionnelles et inévitables.

Article 7 : Processus de réservation

En cas de réservation, le Vendeur adresse au Client un projet de Contrat mentionnant l'ensemble des éléments prévus et incluant les présentes conditions générales et particulières de vente.

La réservation est définitivement formée après réception par le Vendeur, (1) d'un exemplaire du Contrat signé par le Client impliquant notamment l'acceptation des présentes conditions générales.

Article 8 : Paiement

Le paiement par virement bancaire de l'intégralité du prix est exigé dans les 10 jours suivant le jour de la prestation. Dès réception du paiement intégral, le Vendeur adresse au Client une facture.

Article 9 : Arrivée

Le Client doit se présenter le jour convenu et aux heures mentionnées. En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, le Client doit prévenir le vendeur dans les plus brefs délais. Le prix des prestations touristiques non consommées en raison de ce retard restera dû.

Article 10 : Durée

Le Client signataire du Contrat, conclu pour une durée déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue des dates mentionnées dans le Contrat.

Article 11 : Modifications du fait du Vendeur

Le Vendeur a la possibilité de modifier unilatéralement les clauses du Contrat après la formation du Contrat et avant le début de la prestation touristique et sans que le Client ne puisse s'y opposer, sous réserve que la modification soit mineure et que le Client en soit informé le plus rapidement possible de manière claire, compréhensible et apparent. En cas de modification unilatérale par le Vendeur d'une prestation touristique réservée de manière ferme et définitive et si cette modification n'est pas mineure et porte sur un élément essentiel du contrat, le Client a la possibilité, soit d'accepter la modification proposée par le Vendeur, soit de résoudre sans frais le Contrat.

Article 12 : Annulation du fait du Vendeur

Le Vendeur a la possibilité d'annuler la réservation sans frais avant le début de la prestation touristique dans le cas suivant:

- Si le Vendeur est empêché de fournir la prestation touristique en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables et si l'annulation intervient dans les meilleurs délais avant le début de la prestation touristique.

Dans ce cas ci-dessus, cela ne donne pas droit à un dédommagement supplémentaire au client.

Article 13 : Annulation et modifications du fait du Client

Toute demande de modification ou d'annulation à l'initiative du Client de la prestation touristique réservée de manière ferme et définitive doit être notifiée par écrit au Vendeur. La demande doit être faite dans un délai minimum de 72H suivant la date de début de la prestation.

Toute demande de modification non expressément acceptée par le Vendeur et qui ne donne pas lieu à un avenant au Contrat avec les ajustements éventuels rendus nécessaires équivaut à une annulation. A cet égard, et pour toutes les structures situées en site isolé, une demande de modification en vue d'un report pourra être accordé exceptionnellement dans certains cas liés aux conditions climatiques et aux conditions d'accessibilité. La demande doit être effectuée par mail au vendeur dans les 72H ouvrées à compter de la survenance de la modification des conditions climatiques et/ou d'accessibilité.

Article 14 : Cession de contrat

Le Client peut céder le Contrat à un tiers qui remplit les mêmes conditions que lui pour consommer la prestation touristique. Dans ce cas, le Client est tenu d'informer le Vendeur de sa décision.

Article 15 : Capacité

Le Contrat est établi pour un nombre limité de personnes. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'accueil prévu au Contrat, le Partenaire peut refuser les participants supplémentaires. Toute rupture du Contrat pour ce motif sera alors considérée faite à l'initiative et sous la responsabilité du Client. Dans ce cas, le prix de la Prestation touristique restera acquis.

Article 16 : Activités de la prestation

Art 16.1 - ACTIVITÉS PARTENAIRES

Le Vendeur se réserve le droit de substituer, à une activité prévue dans le Contrat, une autre activité, si celui-ci est empêché de fournir l'activité d'origine en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables et si la substitution intervient dans les meilleurs délais après la survenance des circonstances considérées. Dans cette hypothèse, le Client ne saurait prétendre à une aucune indemnité. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils de l'encadrant. Certaines prestations qui se déroulent en extérieur nécessitent une bonne condition physique. Lorsque cela est le cas, les informations correspondantes figurent dans le document d'information préalable.

Art. 16.2 - ACTIVITÉS VISITES GUIDÉES

Les visites guidées se font à pied. En procédant à

la réservation, le Client déclare pour lui-même et les autres participants concernés par sa réservation, être en mesure de suivre un groupe à une allure moyenne. Les visites guidées ont lieu quelles que soient les conditions météorologiques. Le client est prié d'adapter sa tenue aux conditions météorologiques prévues le jour de sa visite. Le client doit se montrer respectueux envers le guide et les autres participants à la visite guidée. Avant le départ, le guide donnera les consignes logistiques à respecter pendant toute la visite guidée. Le client s'engage à les respecter scrupuleusement, et ce, pendant toute la durée de la visite guidée. Pendant la visite guidée, le client s'engage à être à l'écoute des consignes données par le guide, qu'elles soient verbales ou non (signes faits avec les mains etc...). Pendant toute la durée de la visite guidée, le client s'engage à respecter le code de la route français, notamment le respect des feux, passages piétons, etc... Il est interdit de s'éloigner du groupe pendant la visite guidée, sauf en cas de nécessité liée à la sécurité de tout ou une partie du groupe, ou d'autrui, ou sur demande expresse du guide.

Article 17 : Assurances

Le Client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il bénéficie par ses assurances personnelles d'une couverture. A défaut, il lui est vivement recommandé d'en souscrire une. Le Vendeur est assuré au titre de sa responsabilité civile professionnelle.

Article 18 : Effets personnels

Les objets ou effets personnels du client relèvent strictement de sa propre responsabilité.

Article 19 : Réclamations

Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du Contrat doit être adressée par écrit au vendeur.

Article 20 : Droit de propriété

Le Vendeur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les prestations de ce catalogue. Toutes les photos du catalogue ne faisant pas état d'un copyright sont la propriété des Petits Trains du Golfe. Elles ne sont pas modifiables. Elles sont réutilisables sous réserve d'avoir mentionnée le copyright ©Les Petits Trains du Golfe. Ce Catalogue réalisé par Les Petits Trains du Golfe est donné gratuitement aux clients. Il ne peut être ni vendu ni exploité à des fins commerciales par une tierce personne physique ou morale.

Article 21 : Données personnelles

Le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, autrement

appelé le Règlement général sur la protection des données ou RGPD, ainsi que la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, fixent le cadre juridique applicable aux traitements de données à caractère personnel. Dans le cadre de son activité de vente de prestations touristiques, le Vendeur met en œuvre et exploite des traitements de données à caractère personnel relatifs aux Clients.

Pour toute autre information plus générale sur la protection des données personnelles, tout intéressé est invité à consulter le site de la CNIL : www.cnil.fr.

Article 22 : Usage de la langue française et primauté du français

Conformément à la loi n° 94-664 du 4 août 1994, les offres du Vendeur, ainsi que les présentes conditions particulières de vente, sont rédigées en langue française. Des traductions en langues étrangères de tout ou partie de ces informations peuvent toutefois être accessibles sur demande du Client. Les parties au Contrat conviennent que la version en langue française primera sur toutes les versions rédigées dans une autre langue.

Article 23 : Droit applicable

Tout Contrat conclu entre le Vendeur et le Client est soumis au droit français.

Réalisation

Le présent catalogue a été entièrement réalisé par la société Les Petits Trains du Golfe (numéro de SIRET 83109422200013) domiciliée au 703, route Nationale à Grimaud (83310) dont le site internet est www.lespetitstrainsdugolfe.com.





**Découvrez le Var
autrement**



LES PETITS TRAINS DU GOLFE

Vous souhaitez nous contacter ?

 06 86 94 51 20
06 62 07 65 09

 contact.lespetitstrainsdugolfe@gmail.com
 www.lespetitstrainsdugolfe.com

Les Petits Trains du Golfe - 703, Route Nationale 83310 GRIMAUD